

**12 mois de prison pour avoir  
fichu une raclée aux voleurs  
! On marche sur la tête, je  
vous dis...**

écrit par Christine Tasin | 3 septembre 2019



**Pierre-REHOV** @PRehov · 5h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@G0rille](#)

On ne touche pas aux malchances pour la France. C'est une espèce protégée.



**Sich** @LtSich · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@bouche\\_bee](#)

Pas pour rien que plus personne n'intervient quand la racaille pourrit la vie des gens...

La justice non seulement les laisse faire tout ce qu'ils veulent, mais en plus condamne ceux qui tenteraient de se défendre...



**Raoul17** @Raoul77777 · 3h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@PatMARTIN75](#)

C'est guère étonnant quand on sait qu'en France des personnes sont emprisonnées pour avoir "maltraité" un cambrioleur et qu'il est impossible de virer manu militari un squatteur après 48 heures.



[1 réponse de plus](#)



**Carl** @Carl78150 · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

😬 sais pas ...sais plus...comprends plus!



◀ **W.Smith** ▶ @\_W\_Smith · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

Ce qu'il fallait faire :

- faire le 17
- regarder les voleurs dérober pépère
- les voir partir
- attendre 45mn l'arrivée de la voiture de police
- devoir répondre aux policiers et témoigner
- presque s'excuser d'être responsable de les avoir fait se déplacer pour rien...



**Alex** @AlexRenaud45 · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

la rage monte....



.

Encore une affaire ENORME montrant l'inversion des valeurs, la préférence étrangère et la mise en application de la chasse à la légitime défense.

Laissez-vous voler, violer, assassiner, bonnes gens. Les voleurs, violeurs et assassins sont vos maîtres, dorénavant, et Macron et sa clique sont leurs fidèles gardiens de la révolution.

**En tout cas bravo au jeune qui, tout seul, a décidé d'empêcher 2 racailles de voler une trottinette (qui ne lui appartenait pas) dans une voiture (qui ne lui appartenait pas). Il paye le prix fort de son courage, mais respect total. Si tous les jeunes gars, dans la force de l'âge, agissaient ainsi, ils ne pourraient pas tous les condamner sans risquer une sacrée révolution...**

Mais pour l'heure il est très seul, alors il trinque. Et vous tous qui laissez faire, qui détournez la tête, c'est vous qui le condamnez à la prison.

.

Oui, Goldnadel a raison, celui qui veut faire respecter la loi est plus condamnable que celui qui la viole, dans la France de Macron.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/09/03/goldnadel-celui-qui-veut-faire-respecter-la-loi-est-il-plus-condamnable-que-celui-qui-la-viole/>

Comment s'étonner de la peine de prison prononcée contre les Identitaires pour avoir simplement déployé une banderole rappelant aux migrants qu'ils n'avaient pas à entrer chez nous illégalement ?

.

## Caen : les voleurs appellent la police à la rescousse

Deux jeunes gens qui voulaient voler une trottinette ont été violemment pris à partie par un riverain à Caen (Calvados). Bilan, plusieurs jours d'ITT pour les voleurs et une peine de prison pour le « justicier ».

Deux jeunes hommes de 18 ans qui tentaient de voler une trottinette dans une voiture dans le quartier de la Pierre-Heuzé à Caen (Calvados) ont déclenché l'alarme du véhicule et attiré ainsi l'attention d'un riverain. Excédé par la scène, ce dernier, âgé de 23 ans, a vu rouge. « Il s'est alors saisi d'un marteau avant de rejoindre illico les deux voleurs, de leur asséner plusieurs coups de poing et de détruire leur portable au marteau ! » explique le chef d'état-major du commissariat de Caen, Gildas Le Ny.

Cherchant à calmer leur agresseur, les deux jeunes, apeurés, lui auraient alors proposé de les accompagner jusqu'à un distributeur afin qu'ils retirent du liquide à son intention, comme une amende à leurs méfaits. Et c'est là que l'un des jeunes a tout juste eu le temps de composer le 17 pour alerter la police. Quelques instants après, les agents de la brigade anticriminalité arrivent sur place et interpellent immédiatement l'agresseur... des deux voleurs.

Ces derniers ont ensuite été hospitalisés au CHU. Leurs blessures se traduisent respectivement par 2 et 5 jours d'interruption temporaire de travail (ITT). Quant au « justicier » violent, il a été convoqué ce lundi devant la justice de Caen en comparution immédiate. Il a écopé de douze mois de prison dont six avec sursis.

<http://www.leparisien.fr/amp/faits-divers/caen-les-voleurs-appellent-la-police-a-la-rescousse-02-09-2019-8144184.php>

.  
Le Français moyen en a plein le dos... La marmite bout, si l'on en croit les réactions sur twitter sous le tweet ci-dessous :

A [#Caen](#), un brave riverain surprend 2 [#racailles](#) en train de voler une trottinette dans une voiture. Il les maîtrise, la police arrive et c'est lui qui est arrêté. Pire, il écope de 12 mois de prison!

C'est le monde à l'envers la "justice" dans ce pays!

<https://t.co/FcgfWJjkX8>

– Napoléon (@tprincedelamour) [September 3, 2019](#)



**Pierre-REHOV** @PRehov · 5h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@G0rille](#)

On ne touche pas aux malchances pour la France. C'est une espèce protégée.



**Sich** @LtSich · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@bouche\\_bee](#)

Pas pour rien que plus personne n'intervient quand la racaille pourrit la vie des gens...

La justice non seulement les laisse faire tout ce qu'ils veulent, mais en plus condamne ceux qui tenteraient de se défendre...



**Raoul17** @Raoul77777 · 3h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@PatMARTIN75](#)

C'est guère étonnant quand on sait qu'en France des personnes sont emprisonnées pour avoir "maltraité" un cambrioleur et qu'il est impossible de virer manu militari un squatteur après 48 heures.



[1 réponse de plus](#)



**Carl** @Carl78150 · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

😬 sais pas ...sais plus...comprends plus!



◀ **W.Smith** ▶ @\_W\_Smith · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

Ce qu'il fallait faire :

- faire le 17
- regarder les voleurs dérober pépère
- les voir partir
- attendre 45mn l'arrivée de la voiture de police
- devoir répondre aux policiers et témoigner
- presque s'excuser d'être responsable de les avoir fait se déplacer pour rien...



**Alex** @AlexRenaud45 · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

la rage monte....





**Stephane** @SteevyStephane · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@ch\\_coulon](#)

J'hallucine complet ! Il appelle la police et c'est lui qu'on arrête ? Ça devient franchement hallucinant de voir de telles choses ![#Caen](#) [#racailles](#)



2



3



**Gilles Dem.** @GillesdemDg · 1h

Non non !!! mieux que cela, ce sont les racailles qui ont appelé la police..elle est pas belle la vie 🤬



2



**Ricky** 🇫🇷 @peu\_xl · 3h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

Dans ce cas là il aurait aussi bien fait de leur en coller une bonne.



**Gilles Dem.** @GillesdemDg · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

Ahurissant... d'une part la racaille reçoit un blanc - seing d'impunité et d'autre part on institutionalise le délit pour la victime de ne pas s'être laissé faire... 🤬🤬🤬



1



**arch stenton** @StentonArch · 4h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@FrkGuiot](#)

Et apres ils s'etonnent que plus personne ne reagisse....



1



8



**GÛCøhen** 🇫🇷🇺🇸 @Jackeraser2 · 2h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

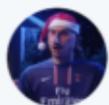
C'te pays dirigée par des fiottes..



1



9



**KaiserManu** @Manu2692M · 2h

En réponse à [@tprincedelamour](#) et [@M\\_JeunePatriote](#)

La France dans toute sa splendeur en 2019



4



**doume37** @dominus37300 · 1h

En réponse à [@tprincedelamour](#)

Alors il faut se laissé faire se faire volé violè agresser



1



1

